



Problèmes pendant médiation

Par **mexico00**, le **01/02/2013** à **07:26**

Bonjour,

Je souhaiterai des informations sur le déroulement de la médiation. Je m'explique.

J'ai demandé une médiation pour apaiser les choses, dans l'intéret des enfants et pour éviter de nous voir aller au Tribunal pour l'appel qu'à fait MME de l'ONC suite mes dvh.

La médiation patine, rien n'avance vraiment malgré les 4 séances déjà faites.

Nous sommes séparés depuis preque 2 ans et chacun batit une nouvelle relation de son côté. Moi je ne m'en cache pas, elle oui. Elle ne supporte pas ma nouvelle vie etc...

Ceci étant nous sommes en médiation. Des choses se disent, s'échangent. Et Mme ne trouve rien de mieux que d'utiliser ce qui est dit en séance pour le transposer du coté judiciaire, en faire part à son avocat et "faire bouillir la marmite".

Mme et sa famille sont justice à fond, procéduriers au possible...

Et devinez quoi ? Lundi matin, de bonne heure, qui vois je à la maison ? L'HUISSIER DE JUSTICE qui vient faire un constat d'adultère !!!

Mes lectures me font dire que le process de médiation suspend la judiciarisation des affaires. Mais le fait de repartir là dedans ne va-t-il pas la faire sauter tout bonnement ?

La médiatrice, quand je lui révélerai cela, ne va-t-elle pas dire "ok, si rien n'est négociable et que vous êtes toujours dans le conflit, on arrete" ?

Qu'en pensez vous ?

Merci pour vos réponses